

Exigeons le RETRAIT DU CPE !

Le Contrat Première Embauche

Cela veut dire pour les jeunes de moins de 26 ans :

- ⇒ une période d'essai de deux ans !
- ⇒ des licenciements :
 - sans donner d'explication !
 - sans autre forme qu'une simple lettre recommandée !
- ⇒ le chômage quasiment du jour au lendemain !

Un passage en force du Gouvernement !

Après le Contrat Nouvelle Embauche imposé en août 2005 sans vote de l'Assemblée nationale, le Gouvernement passe en force, en procédure d'urgence !

Sans concertation aucune ! Ni avec les organisations syndicales ! Ni avec les jeunes !

Les jeunes se voient refuser le droit à l'avenir !

Avec le CPE, le Gouvernement accroît la précarité des jeunes et rend plus difficile encore leur insertion sociale et professionnelle, en particulier pour ceux qui sont peu diplômés.

Avec le CPE,

- comment se projeter dans l'avenir ?
- comment louer un appartement ?
- comment contracter un crédit, même de consommation courante ?
- comment concevoir des projets personnels, familiaux, affectifs ?

La fin programmée du CDI pour tous !

Le Gouvernement a déjà programmé l'extension du CPE à tous les salariés, quel que soit leur âge, y compris ceux en CDI, car tout nouvel embauché se verrait appliquer une période d'essai de deux ans.

Ce serait l'insécurité sociale généralisée !

Aux côtés des organisations syndicales de salariés, d'étudiants et de lycéens, unanimes dans leur condamnation du CPE, le Syndicat Unifié/Unsa appelle les personnels du Groupe Caisse d'épargne à s'associer aux manifestations prévues dans toute la France le 7 février prochain !

Le Secrétariat National :

Jean-David Camus, Gérard Commarmond, Patrick Galpin, Serge Huber et Michel Ricard